

## Communiqué de presse

### Inauguration de l'espace « Sélim Takla »

**Beyrouth, le 14/1/2013** : C'est à une véritable leçon d'histoire qu'a eu droit l'auditoire qui assistait à l'inauguration de l'espace « Sélim Takla » sur le nouveau campus de l'innovation et du sport de l'Université Saint-Joseph, rue de Damas.

La cérémonie s'est tenue en présence de son fils, l'ancien ministre Youssef Takla, qui a rendu hommage à son père, l'un des pères fondateurs de l'indépendance de 1943. Étaient présents outre le ministre Sélim Jreissati, représentant les trois présidents, l'ancien ministre Michel Eddé, le recteur de l'USJ, le Pr Salim Daccache s.j., Khalil Karam, vice-recteur de l'USJ aux relations internationales et le Pr Fayez Hage-Chahine, doyen de la faculté de droit.

Prenant la parole au cours de la cérémonie, M. Takla a rendu hommage à un homme qu'il considère comme « l'un des architectes du Liban contemporain », abstraction faite de tout lien filial.

« Les hommes de 1943, à la tête desquels figuraient Béchara el-Khoury et Riad el-Solh, ont agi dans la droite ligne dégagée par les princes Maan à la bataille de Marj-Dabek (1513), qui avait marqué le début de la reconnaissance de l'autonomie du Liban moderne », a affirmé M. Takla, citant un ouvrage qu'il a consacré à la figure de son père.

Et d'ajouter : « Le Liban a connu depuis 1513 divers problèmes, dont les plus amples ont été ceux de 1860 (...), cependant heureuse crise (...) qui devait aboutir au protocole de 1860 qui constitue la première reconnaissance directe de l'autonomie du Liban en droit international. Ce statut, revu en 1864, devait perdurer jusqu'à la prochaine crise internationale due à la Première Guerre mondiale (...). C'est au cours de cette période de stabilité relative que devaient naître et être élevés les hommes qui seront amenés d'abord à prendre en main les destinées du pays sous mandat, puis à réaliser son indépendance.

« L'acte de mandat de 1922 signifiait ipso facto l'accession du Liban à la souveraineté internationale de droit, quoique restreinte en son exercice (...). Mais les pères fondateurs du Liban de 1943 ont-ils fait œuvre durable ou étaient-ils des utopistes chimériques ? Certaines parties de la population libanaise ont considéré, à un moment donné, qu'ils avaient créé un État auquel ils n'avaient pas assuré les chances de survie (...) Mais les États créés en 1919-1920 semblent devoir durer et seule la formule des pères fondateurs semble valable pour le Liban, pourvu que ses gouvernants se rappellent que les crises extérieures, tant internationales que régionales, ont eu d'autant plus d'effet au Liban qu'elles sont survenues au moment de crises intérieures dues à une mauvaise gestion. »

#### **Eddé : un monde hétérogène**

Ce que M. Takla avait esquissé, l'ancien ministre Michel Eddé devait l'expliciter en affirmant que les pères fondateurs ont édifié un Liban non suivant un modèle existant ou un schéma constitutionnel livresque, mais à partir de ses « particularités "et" de la réalité de sa société hétérogène, multiculturelle et multireligieuse ».

Mais la viabilité du Liban n'allait pas de soi, estimaient les fondateurs de l'État libanais, conscients avec Riad el-Solh que « l'entente entre chrétiens et musulmans en était la condition nécessaire ».

En termes constitutionnels, cette « entente » devait se traduire par une représentation équilibrée au sommet du pouvoir de toutes les composantes religieuses de la société, un système qu'on a affublé de l'étiquette « confessionnalisme politique » et dont, périodiquement, on entend des voix s'élever pour en réclamer l'abolition. « Mais pourquoi ? », s'interroge M. Eddé pour qui ce système, au contraire, est en passe de devenir un modèle dans un monde qui devient de plus en plus « hétérogène » culturellement et religieusement.

En cent ans, a-t-il souligné à ce propos, les musulmans sont passés de 100 millions à 1,5 milliard répandus dans des pays qui ne sont plus ceux de l'Asie mineure, du bassin méditerranéen ou du Sud-Est asiatique. Compte tenu de cette hétérogénéité du Liban, Sélim Takla sut habilement contourner lors du congrès d'Alexandrie de 1944 l'ordre du jour

portant sur la question de l'unité arabe. C'est au cours de ce congrès qu'il forgea son proverbial « Liban à visage arabe » si contesté et contribua à la création de la Ligue arabe, a rappelé M. Eddé.

### **Daccache**

Pour sa part, le recteur de l'USJ, le père Salim Daccache, s'est félicité de ce que le nom de l'un des fondateurs du Liban contemporain soit associé doublement à l'Université Saint-Joseph, par l'inauguration en 2013 d'un espace qui porte son

nom et du fait qu'il fut, en 1920, l'un des plus brillants diplômés de l'École de droit de l'Université, fondée en 1913, mais dont le cursus fut interrompu par la Première Guerre mondiale.

**-Fin-**

Pour plus d'informations prière contacter :

Roger Haddad ou Sandrine Sabbagh

Service des publications et de la communication

Téléphone : +961 (1) 421 000 – poste : 1175 ou 1218

Télécopie : +691 (1) 421 005

Pour télécharger des photos de la cérémonie : <http://photos.usj.edu.lb>